

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.	1
-----------------------	---

PREMIÈRE PARTIE SYSTÈME BANCAIRE CANADIEN

TITRE I – ORGANISATION DU SYSTÈME BANCAIRE CANADIEN	7
--	---

Chapitre I – Structure du système bancaire canadien . . .	9
--	----------

Section 1 – Évolution du système bancaire canadien	9
--	---

Section 2 – Compétences juridictionnelles	14
---	----

Sous-section 1 – Principes directeurs	14
---	----

Sous-section 2 – Récents développements.	16
--	----

Section 3 – Évolution récente de la législation bancaire.	21
---	----

Chapitre II – Intervenants	23
---	-----------

Section 1 – Institutions financières.	23
---	----

Sous-section 1 – Banques.	24
-----------------------------------	----

A. Banque du Canada	24
-------------------------------	----

B. Banques nationales	25
---------------------------------	----

C. Banques étrangères	27
---------------------------------	----

Sous-section 2 – Coopératives de services financiers	35
--	----

Sous-section 3 – Sociétés de fiducie, de prêt et d'épargne	39
--	----

Section 2 – Organismes de contrôle et de supervision	39
Sous-section 1 – Organismes fédéraux	39
A. Paiements Canada	39
B. Agence de la consommation en matière financière du Canada	41
C. Bureau du surintendant des institutions financières	42
Sous-section 2 – Organismes québécois	44
A. Office de la protection du consommateur	44
B. Autorité des marchés financiers	47
Section 3 – Assurance-dépôts	49
Sous-section 1 – Société d’assurance-dépôts du Canada	50
A. Fonctionnement	50
B. Garantie de dépôts	51
C. Inspection et recours	52
Sous-section 2 – Autorité des marchés financiers	53
A. Fonctionnement	53
B. Garantie de dépôts	56
C. Inspection et recours	59
TITRE II – OPÉRATIONS BANCAIRES	61
Chapitre I – Concept d’opérations bancaires	63
Section 1 – Définition	64
Section 2 – Activités permises	70
Section 3 – Activités interdites	74
Section 4 – FinTech	77
Chapitre II – Paiement	81
Section 1 – Cours légal de l’argent	81

Section 2 – Mécanismes de paiement	87
Sous-section 1 – Monnaie fiduciaire vs monnaie scripturale	87
Sous-section 2 – Typologie des instruments de paiement	90
A. Monnaie fiduciaire	90
B. Chèque	91
C. Cartes de paiement.	91
D. Transfert électronique de fonds (virement bancaire)	92
E. Paiement par Internet	92
F. Paiement mobile	92
Section 3 – Compensation interbancaire	92
Sous-section 1 – Système national de compensation et de règlement.	92
A. Intervenants	92
B. Fonctionnement	98
C. Effets sujets à compensation	100
D. Droits et responsabilités des parties	101
Sous-section 2 – Systèmes de compensation spécialisés.	101
A. Réseaux de communication de moindre valeur (compensation de gros)	102
B. Réseaux de communication de grande valeur	103
Bibliographie.	107

DEUXIÈME PARTIE CONTRAT BANCAIRE

TITRE I – COMPTE BANCAIRE	117
Chapitre I – Contrat bancaire.	119
Section 1 – Nature juridique du rapport banque-client	119
Sous-section 1 – Qualification du dépôt bancaire	120

Sous-section 2 – Caractéristique de la relation banque-client	123
Section 2 – Obligations explicites	124
Section 3 – Obligations implicites	125
Sous-section 1 – Stipulations implicites	125
Sous-section 2 – Obligations implicites de la banque	126
Sous-section 3 – Obligations implicites du client	128
Chapitre II – Administration du compte	131
Section 1 – Ouverture du compte	131
Sous-section 1 – Fondements	132
Sous-section 2 – Capacité juridique	133
Sous-section 3 – Vérification de l'identité	134
Sous-section 4 – Modalités d'ouverture	137
Sous-section 5 – Convention d'ouverture de compte.	141
Section 2 – Catégories de comptes.	142
Sous-section 1 – Compte courant	143
Sous-section 2 – Compte conjoint.	146
Sous-section 3 – Comptes en fidéicommiss et en fiducie	151
A. Concepts de comptes en fidéicommiss et en fiducie	151
B. Caractéristiques.	159
Sous-section 4 – Compte de succession.	161
Sous-section 5 – Compte miroir.	162
Sous-section 6 – Relations entre les comptes	163
A. Compensation des fonds en dépôt	164

2. Transfert électronique de fonds	206
D. Suffisance de la provision.	212
Section 2 – Exécution de l’ordre de paiement	214
Sous-section 1 – Conditions	216
A. Nécessité d’une demande	216
B. Autorisation du client.	217
C. Objet de l’obligation.	217
D. Époque du remboursement.	218
E. Domiciliation du compte	219
Sous-section 2 – Recouvrement des effets de paiement	222
A. Priorité des paiements	222
B. Chèque.	223
C. Transfert électronique de fonds	226
Sous-section 3 – Responsabilité pour les actes des intermédiaires.	227
Section 3 – Réalisation du transfert électronique de fonds	228
Sous-section 1 – Irrévocabilité du paiement	228
A. Détermination du moment de l’achèvement du virement.	230
B. Conséquence de l’achèvement du virement	232
Sous-section 2 – Fin du mandat de la banque	234
Chapitre II – Contrordre de paiement	235
Section 1 – Mécanisme du contrordre	235
Section 2 – Conditions d’efficacité	238
Sous-section 1 – Clarté et non-ambiguïté	239
Sous-section 2 – Forme	240
Sous-section 3 – Lieu	240

Sous-section 4 – Délai	241
Section 3 – Effet du contrordre	241
Section 4 – Paiement malgré un contrordre	242
Sous-section 1 – Clause de non-responsabilité.	244
Sous-section 2 – Recours du bénéficiaire.	246
Chapitre III – Devoir de rendre compte	249
Section 1 – Relevé	250
Sous-section 1 – Force probante du relevé	250
Sous-section 2 – Vérification du relevé.	252
Sous-section 3 – Correction des erreurs	254
Section 2 – Durée de conservation des archives	256
Bibliographie.	258
TITRE III – OPÉRATIONS DE CRÉDIT	261
Chapitre I – Crédit à la consommation	263
Section 1 – Contrat de crédit.	265
Sous-section 1 – Formation du contrat	265
A. Vérification de la solvabilité du consommateur	266
1. Évaluation de la solvabilité	266
2. Évaluation du dossier de crédit	269
3. Renouvellement du crédit	270
B. Règles de formation du contrat.	271
C. Engagements relatifs à certains prêts	272
1. Assurances sur le crédit	272
2. Cautionnement des administrateurs	275
D. Droit de résolution	278

Sous-section 2 – Exécution du contrat	280
A. Synchronisation des obligations	280
1. Report d'exigibilité	280
2. Retard d'exécution	281
B. Modification du prêt	281
C. Remboursement par anticipation d'une obligation non hypothécaire	282
D. Suspension et modification des termes de paiement.	284
1. Déchéance du bénéfice du terme.	284
2. Modalités d'exercice	287
E. État de compte et quittance	290
Section 2 – Coût d'emprunt	290
Sous-section 1 – Divulgence	290
A. Intérêt (<i>Loi sur l'intérêt</i>)	291
1. Historique de la <i>Loi sur l'intérêt</i>	292
2. Absence de stipulation du taux d'intérêt	295
3. Absence de stipulation annuelle du taux d'intérêt	296
B. Coût d'emprunt (<i>Loi sur les banques</i>)	301
C. Frais de crédit (L.p.c.).	304
Sous-section 2 – Coûts excessifs et usuraires	310
A. Prêt usuraire	311
B. Taux d'intérêt abusif	314
Section 3 – Modalités du prêt d'argent	318
Sous-section 1 – Prêt bancaire	319
Sous-section 2 – Prêt alternatif (non bancaire)	321
Chapitre II – Crédit immobilier	325
Section 1 – Raison d'être de l'encadrement du crédit immobilier	326
Sous-section 1 – Surendettement des particuliers.	327

Sous-section 2 – Crise financière de 2007-2009	329
Section 2 – Encadrement du crédit immobilier	331
Sous-section 1 – Divulgation d’information	332
Sous-section 2 – Intérêts sur versements échus	333
Sous-section 3 – Marché immobilier résidentiel	334
A. Mesures législatives fédérales	335
B. Mesures législatives québécoises.	339
Sous-section 4 – Intervention des autorités de contrôle et de supervision	341
A. Saines mesures commerciales et financières	342
B. Principes de gouvernance du Bureau du surintendant des institutions financières	345
Section 3 – Remboursement anticipé d’un prêt hypothécaire	351
Sous-section 1 – <i>Loi sur l’intérêt</i>	352
Sous-section 2 – Pratique bancaire.	356
Sous-section 3 – Devoir d’information	362
Chapitre III – Crédit commercial.	365
Section 1 – Financement.	366
Sous-section 1 – Crédit-bail.	366
A. Publicité du contrat.	367
B. Particularités du contrat	368
C. Défaut du crédit-preneur	371
Sous-section 2 – Affacturage	372
A. Caractéristiques.	373
B. Conditions du contrat.	376
C. Défaut de paiement du débiteur cédé ou subrogé .	378

D. Opposabilité des droits des créanciers à l'adhérent	379
Sous-section 3 – Vente à tempérament.	380
A. Caractéristiques du contrat	380
B. Publicité	381
C. Défaut du débiteur	383
Sous-section 4 – Titrisation de créances	386
A. État des lieux	387
B. Encadrement	390
Sous-section 5 – Prêt syndiqué	392
A. Transaction de groupe (<i>club deal</i>)	393
B. Crédit syndiqué	394
C. Participation	396
D. Vente de prêts (<i>sale assignments</i>)	397
Sous-section 6 – Encaissement documentaire	397
Sous-section 7 – Crédit documentaire	399
A. Définition	399
B. Cadre juridique	400
C. Processus	404
1. Émission du crédit documentaire	404
2. Réalisation du crédit documentaire	406
D. Obstacles au paiement	407
1. Divergence entre les documents	407
2. Fraude.	409
E. Recours	412
1. Recours antérieurs au paiement.	412
2. Recours postérieurs au paiement	413
F. Informatisation du crédit documentaire	414
Section 2 – Garanties.	416
Sous-section 1 – Garantie spécifique des banques.	416
A. Constitution de la sûreté	418

B. Défaut de l'emprunteur	419
Sous-section 2 – Hypothèque mobilière	420
A. Généralités	420
B. Collocation	421
Sous-section 3 – Cautionnement bancaire	423
A. Obligations des parties	424
B. Défaut du débiteur	424
Sous-section 4 – Garantie bancaire indépendante	425
A. Caractéristiques	426
B. Rédaction de la garantie	429
C. Garantie indirecte (contre-garantie)	430
D. Appel de la garantie	431
E. Obstacles au paiement	433
F. Recours postérieurs à la réalisation de la garantie	434
G. Lettre de crédit <i>stand-by</i>	434
Bibliographie	436
TITRE IV – L'INTENSITÉ DE L'OBLIGATION DE LA BANQUE	445
Chapitre I – Obligation de prudence et de diligence	449
Section 1 – Gérance du compte	450
Sous-section 1 – Principe de non-ingérence	452
Sous-section 2 – Exécution des ordres du client	454
A. Effets de commerce	455
B. Transfert électronique de fonds	459
C. Autres paiements	462
D. Opposabilité des règles et des normes de Paiements Canada	462
Section 2 – Information au client	464
Sous-section 1 – Obligation d'information, de renseignement et de conseil	465

Sous-section 2 – Avis négligent	470
Section 3 – Administration du crédit	472
Sous-section 1 – Fourniture de crédit	472
A. Promesse d'un prêt	472
B. Octroi d'un prêt	473
Sous-section 2 – Défaut de paiement	475
A. Rappel d'un prêt.	475
B. Réalisation des sûretés	478
Sous-section 3 – Assurance-prêt	480
Sous-section 4 – Environnement	483
Section 4 – Devoir de sécurité	483
Sous-section 1 – Sécurité des personnes	484
Sous-section 2 – Sécurité des biens.	484
Sous-section 3 – Sécurité des données informatisées	485
Bibliographie.	486
Chapitre II – Obligations spécifiques	489
Section 1 – Obligation de loyauté	489
Sous-section 1 – Contenu de l'obligation de loyauté	489
A. Common law.	489
B. Droit civil	492
C. Circonstances donnant naissance au devoir de loyauté	493
Sous-section 2 – Avis sur un investissement ou une occasion d'affaires.	495
Sous-section 3 – Prise d'une sûreté sur les actifs du client ou d'un tiers	497
Sous-section 4 – Conflit d'intérêts	501

Section 2 – Obligation de confidentialité	503
Sous-section 1 – Intensité de l’obligation de la banque . . .	503
Sous-section 2 – Obligation de divulgation.	507
A. Ordonnance du tribunal ou contrainte d’une loi	508
B. Devoir d’intérêt public	509
C. Divulgation dans l’intérêt de la banque	510
D. Divulgation avec le consentement exprès ou tacite du client	511
Sous-section 3 – Protection de la vie privée	511
A. Normes nationales	511
1. Normes fédérales	512
2. Normes québécoises	515
B. Dossier de crédit	518
Bibliographie.	525
Chapitre III – Comportements négligents et frauduleux	531
Section 1 – Défaillance du système informatique de la banque	531
Section 2 – Fraude	535
Sous-section 1 – Fraudes particulières au compte bancaire	536
A. Compte courant et compte conjoint	536
B. Compte en fidéicommiss	538
C. Blanchiment d’argent.	550
Sous-section 2 – Fraudes particulières aux chèques.	556
A. Falsification de la signature du tireur	558
B. Endossement frauduleux	562
C. Altération d’un chèque	565

D. Chèque payable à une personne fictive ou inexistante.	567
E. Cavalerie de chèques (<i>kiting</i>).	573
F. Chèque et nouvelles technologies	574
Sous-section 3 – Fraudes particulières aux transferts électroniques de fonds	577
A. Transfert électronique de fonds	577
B. Paiements par Internet.	583
Sous-section 4 – Exploitation financière des personnes ainées	591
Section 3 – Actes du directeur de succursale	601
Bibliographie.	603
Chapitre IV – Clauses d’exonération de responsabilité	607
Section 1 – Étendue de la protection	607
Section 2 – Typologie des clauses d’exonération de responsabilité	610
Sous-section 1 – Convention de gestion du compte (accord de vérification)	610
Sous-section 2 – Acte de garantie.	616
Sous-section 3 – Contrat bancaire en ligne	616
Sous-section 4 – Autres conventions bancaires	618
Bibliographie.	619
Chapitre V – Examen des plaintes et règlement des différends	621
Section 1 – Méthodes extrajudiciaires de règlement des différends	622
Sous-section 1 – Institutions financières fédérales	622
A. Agence de la consommation en matière financière du Canada	623

B. Ombudsman des services bancaires et d'investissement	624
C. ADR Chambers Banking Ombuds Office	627
Sous-section 2 – Institutions financières québécoises	627
Section 2 – Recours judiciaire	629
Sous-section 1 – Intervenants	629
A. Caisse populaire.	629
B. Banque.	629
Sous-section 2 – Recours contractuel.	629
A. Dommages-intérêts compensatoires	630
B. Dommages-intérêts exemplaires et moraux	631
1. Droit civil	631
2. Common law	632
Sous-section 3 – Recours extracontractuel.	633
A. Actionnaires.	633
B. Cautions	634
C. Créanciers	634
Bibliographie.	635

TROISIÈME PARTIE
SYSTÈMES DE PAIEMENT

TITRE I – CHÈQUE	639
Chapitre I – Validité du chèque.	641
Section 1 – Particularités du chèque	642
Sous-section 1 – Définition	642
Sous-section 2 – Pouvoir d'un mineur ou d'un majeur protégé de tirer un chèque	634
Sous-section 3 – Moyen de preuve	643

Section 2 – Chèque postdaté	645
Sous-section 1 – Validité	645
Sous-section 2 – Négociabilité	646
Sous-section 3 – Droit de la banque de le payer	646
Section 3 – Certification	647
Sous-section 1 – Caractéristiques	647
Sous-section 2 – Forme	650
Sous-section 3 – Engagement de la banque	650
Chapitre II – Droits et obligations des parties	653
Section 1 – Banque tirée	653
Sous-section 1 – Pouvoir de payer	653
Sous-section 2 – Provision du chèque	654
Sous-section 3 – Encodage à l'encre magnétique	655
Section 2 – Banque d'encaissement	656
Sous-section 1 – Application de l'article 165(3)	656
Sous-section 2 – Chèque revenu impayé	659
Sous-section 3 – Retenue de fonds	660
Section 3 – Arrêt de paiement	661
Sous-section 1 – Droit de contremander	661
Sous-section 2 – Conditions de validité	662
Section 4 – Paiement par erreur.	663
Sous-section 1 – Recours du tireur contre sa banque	663
Sous-section 2 – Recours de la banque tirée contre le bénéficiaire	664
A. Common law.	664

B. Droit civil	665
Sous-section 3 – Recours de la banque contre son client	666
Section 5 – Présentation au paiement.	667
Sous-section 1 – Obligation de présenter.	667
Sous-section 2 – Présentation électronique de l’effet	669
Sous-section 3 – Chèques périmés	672
Bibliographie.	672
TITRE II – PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES.	675
Chapitre I – Transferts électroniques de fonds	677
Section 1 – Virement bancaire.	677
Sous-section 1 – Caractéristiques du virement	678
A. Définition du virement	678
B. Qualification juridique de l’ordre de virement	680
C. Divulgence d’informations	682
1. Divulgence sur les droits et les obligations des parties.	682
2. Divulgence détaillée sur les opérations du compte	683
Sous-section 2 – Réglementation	684
Sous-section 3 – Obligations des participants dans le déroulement de l’opération	685
A. Émission.	685
1. Donneur d’ordre.	685
2. Banque expéditrice	686
3. Banque réceptrice.	687
4. Banque du bénéficiaire	688
B. Exécution	691
C. Réalisation	692
1. Achèvement du virement.	692

2. Révocation et réversibilité	694
Sous-section 4 – Dommages.	694
1. Dommages-intérêts	694
2. Preuve des opérations	695
Section 2 – Virement bancaire international	698
Sous-section 1 – Caractéristiques	698
Sous-section 2 – Typologie des réseaux de communications interbancaires.	702
A. Réseaux de communications interbancaires.	704
1. SWIFT.	704
2. CHIPS.	708
3. Fedwire	710
4. TARGET	713
B. Comptes correspondants	715
Sous-section 3 – Harmonisation des normes.	716
A. Historique	716
B. Loi type de la CNUDCI sur les virements internationaux	717
1. Opérations régies	718
2. Obligations de l'expéditeur.	718
3. Obligations de la banque réceptrice	719
4. Responsabilité de la banque en cas de défaut d'exécution de l'une de ses obligations.	721
5. Achèvement du virement.	722
C. Directive européenne sur les virements transfrontaliers	722
Section 3 – Paiements préautorisés	723
Sous-section 1 – Mise en contexte	723
Sous-section 2 – Fonctionnement.	725
A. Débit préautorisé	725
1. Typologie des paiements préautorisés.	725

2. Intervenants	726
3. Autorisation.	726
B. Paiement de facture.	731
Sous-section 3 – Débits non autorisés	732
Sous-section 4 – Paiement de facture	735
Bibliographie.	737
Chapitre II – Paiement par carte	741
Section 1 – Carte de crédit	741
Sous-section 1 – Fondements	742
A. Historique	742
B. Caractéristiques, fonctionnement et définition	744
1. Caractéristiques	744
2. Fonctionnement.	746
3. Définition	751
C. Assurance-crédit	752
D. Nature juridique	753
1. Effet de commerce	754
2. Achat de comptes recevables ou affacturage	755
3. Lettre de crédit	756
4. Mandat	758
5. Subrogation	759
6. Cession de créances.	759
7. Novation.	760
8. Délégation imparfaite de paiement	761
Sous-section 2 – Formation du contrat	762
A. Encadrement juridique	762
1. Relation commerçant-titulaire	762
2. Relation émetteur-titulaire	762
3. Relations réseau-émetteur-commerçant.	763
B. Évaluation de la solvabilité du consommateur	766

C. Divulgence d'informations	767
D. Émission de la carte	769
Sous-section 3 – Exécution du contrat	771
A. Modification des termes du contrat	771
B. Relevé périodique	773
1. Remboursement sans frais	774
2. Carte de crédit conjointe	776
3. Paiement minimum du solde périodique	776
4. Imputation des paiements	777
C. Frais de crédit	777
D. Transactions non autorisées	781
E. Opposabilité des moyens de défense	787
1. Rétrofacturation	787
2. Déchéance du bénéfice du terme	789
F. Octroi d'un escompte	790
Sous-section 4 – Sanctions	790
Section 2 – Carte de débit	791
Sous-section 1 – Caractéristiques	791
A. Historique	791
B. Définition	792
C. Fonctionnement	794
D. Réseau Interac	795
Sous-section 2 – Encadrement	797
A. Encadrement législatif	797
1. Législation fédérale	797
2. Législation provinciale	798
B. Encadrement normatif : <i>Code de pratique canadien des services de cartes de débit</i>	800
C. Encadrement contractuel	803
Sous-section 3 – Formation du contrat	804
A. Émission de la carte	804

B. Émission du numéro d'identification personnel	806
Sous-section 4 – Exécution du contrat	808
A. Autorisation des opérations	808
B. Transaction non autorisée	810
1. Situations indépendantes de la volonté du titulaire	811
2. Fardeau de la preuve	820
3. Dommages	823
C. Sécurité du titulaire	826
Section 3 – Carte prépayée.	827
Sous-section 1 – Caractéristiques	827
A. Historique	827
B. Caractéristiques.	829
C. Fonctionnement.	829
Sous-section 2 – Mesures de protection	830
A. Encadrement contractuel.	830
B. Encadrement normatif	832
1. Intervention du législateur.	832
2. Définition et champ d'application	834
3. Conditions d'utilisation et informations préalables	836
4. Date de péremption.	837
5. Frais.	838
6. Solde.	840
Bibliographie.	841
Chapitre III – Paiement numérique	845
Section 1 – Paiement par Internet.	845
Sous-section 1 – Chèque électronique	847
A. Historique	847
B. Récents développements	851

Sous-section 2 – Carte de crédit en ligne	855
A. Historique	855
B. Récents développements	856
Sous-section 3 – Carte de débit en ligne	858
Sous-section 4 – PayPal	859
Sous-section 5 – Paiement mobile	862
Sous-section 6 – Monnaie virtuelle	864
A. Historique	864
B. Qualification.	868
C. Récents développements	874
1. Monnaie virtuelle décentralisée	875
2. Monnaie virtuelle centralisée	880
Section 2 – Paiement sans contact.	881
Bibliographie.	886
ANNEXE I – LEXIQUE	889
ANNEXE II – GLOSSAIRE ANGLAIS-FRANÇAIS	897
TABLE DE LA LÉGISLATION	903
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	965
INDEX ANALYTIQUE	1059